

Allocution de Guy Dubé, maire de la Ville d'Otterburn Park,

Budget 2001

Lundi le 18 décembre 2000

Chers collègues
Mesdames et Messieurs,

À titre de maire d'Otterburn Park, je suis encore une fois honoré de vous présenter ce soir les grandes lignes du budget 2001. Année après année, cet événement revêt toujours une signification particulière puisqu'il nous permet de tracer les principaux jalons qui baliseront nos actions au cours des prochains mois, à titre d'administration municipale.

Qui plus est, cette présentation permet de mieux prendre la mesure des efforts déployés constamment par votre conseil afin de maintenir un heureux équilibre entre la contribution fiscale de notre population et les services qui leur sont offerts.

Cette année, la confection du budget s'est avérée un exercice plus agréable que par les années passées. Cette nette progression, nous la devons essentiellement à notre travail acharné depuis notre arrivée à l'hôtel de ville afin de redresser des finances publiques dont l'état n'était guère reluisant.

Gel du taux de taxes

J'ai cette année la fierté et la grande satisfaction d'annoncer un gel du taux de la taxe foncière et des taxes de service. Cette mesure est essentiellement rendue possible par une contribution inlassable de la population, des employés et des membres du conseil qui ont emboîté le pas à notre philosophie de rigueur financière.

Je veux aujourd'hui les remercier sincèrement de cette confiance et leur dire que ces efforts commencent à porter leurs fruits. Entendons-nous : nous ne nageons pas encore dans l'abondance, mais Otterburn Park se redonne la capacité de faire des choix, ce qui est déjà énorme pour une municipalité dont la marge de manœuvre était, à toutes fins pratiques, inexistante.

J'aimerais mentionner que les seuls changements qui pourraient survenir au chapitre de la taxe foncière de certains résidents seront attribuables aux modifications du rôle d'évaluation, qui sont totalement indépendantes de notre volonté.

Nouveau pacte fiscal

Cette amélioration tangible de notre santé financière, j'aimerais le spécifier, s'est déroulée sur fond de bouleversements majeurs dans le monde municipal. Alors que nous nous efforçons de garder la tête au-dessus de l'eau, Québec nous transférait allègrement des montants additionnels que nous devons absorber à même nos revenus.

La situation ne s'est guère améliorée avec la signature du récent pacte fiscal. Après nous avoir privé de revenus de l'ordre de 660 000 \$ pendant les trois dernières années (taxe Trudel), voilà que Québec s'approprie littéralement la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité (TGE), nous soutirant par le fait même une somme représentant 300 000 \$ pour l'année 2001 lequel montant sera récurrent pour toutes les années futures.

Selon les données du gouvernement, en vertu de ce pacte fiscal, la Ville d'Otterburn Park profiterait d'une marge de manœuvre additionnelle de l'ordre de 58 892 \$ en 2001 avec la disparition de cette fameuse taxe Trudel.

Sauf, que jusqu'à nouvel ordre, les faits sont les suivants : la contribution d'Otterburn Park à la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) sera de l'ordre de 57 000 \$ ce qui annule le bénéfice de 58 892 \$ tel que publicisé par le gouvernement et la municipalité se verra dorénavant privée de revenus de l'ordre de 300 000 \$ en vertu de la TGE par le gouvernement du Québec selon le pacte fiscal.

Donc, à ce jour, le résultat se concrétise par une perte récurrente de plus de 300 000 \$ annuellement et ce, pour chacune des années à venir. Ce montant est équivalent à 0,11 \$ de taxe foncière ou 110 \$ de taxes annuellement pour une résidence évaluée à 100 000 \$.

Par ailleurs, cette même réforme municipale donne naissance à une nouvelle structure, soit la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) dont, à ce stade-ci, nous ne connaissons pas encore précisément les coûts à moyen et long terme. À l'état embryonnaire, ce nouveau pallier décisionnel cache encore de nombreux mystères; le nombre d'employés qui y travailleront et la nature des champs d'activités dont le financement serait conjointement assumé par les municipalités constituent, entre autres, des points d'interrogation majeurs, sauf que nous savons tous que les contribuables devront en absorber les coûts et ce par l'intermédiaire du compte de taxes municipales. Ceci nous pousse à faire preuve d'une grande circonspection au chapitre de nos dépenses et à éviter les ornières qui ont malheureusement été trop paralysantes au cours des dernières années.

Baisse de la dette

Par ailleurs, l'autre volet de ce budget qui me réjouit au plus haut point est illustré par la réduction tangible de notre dette. La Ville d'Otterburn Park a réussi le tour de force de réduire, en seulement trois années fiscales, la dette d'une somme considérable de 1 660 000\$ ainsi que le pourcentage de cette dette sur notre budget. Pour ce faire, nous avons affiché une préoccupation quasi-obsessionnelle à rechercher une valeur ajoutée sur tous nos investissements.

Vous le savez comme moi, qui paye ses dettes s'enrichit. Réduction de la dette signifie aussi réduction du fardeau budgétaire annuel que représente la dette. Ce qui contribue à notre bonne santé financière qui, peu s'en faut, se rétablira rapidement grâce à une gestion serrée et responsable, ce à quoi nous nous engageons fermement pour la prochaine année. Nous avons investi trop de nos énergies pour relâcher la bride. Nous la tenons solidement !

Le plus remarquable dans ce redressement fiscal bien ciblé, c'est que nous dégageons une marge de manœuvre qui nous redonne enfin la liberté de pouvoir faire les choses plus normalement. Prenons seulement exemple du nouveau programme d'infrastructures Canada-Québec qui vient d'être reconduit par le gouvernement fédéral.

Il y a à peine quelques années, il aurait été presque impossible pour Otterburn Park d'y participer en raison de notre désarroi financier. Cette possibilité nous est à nouveau offerte. Voilà ce que j'appelle se refaire une santé financière.

Fond de roulement et appropriation de revenus

Un autre élément qui suscite parmi le conseil un sentiment de devoir accompli, c'est notre capacité à rembourser la totalité de notre fonds de roulement en y injectant 300 000 \$ à même les excédents de l'année 2000, ce qui réduira notre dépense au budget 2001 de 141 000 \$ et contribuera ainsi à une réduction importante de l'appropriation du surplus.

Une partie de cette somme du surplus prévisible de 2000, soulignons-le, provient d'un remboursement de la part du gouvernement majoré par rapport à nos prévisions prudentes, concernant les dépenses encourues lors du verglas.

Par ailleurs, pour 2001, nous prenons l'initiative d'éliminer du fonds de roulement toute dépense inférieure à 5 000\$. En revanche, l'achat de petites immobilisations dont le coût est inférieur à cette somme sera dorénavant inclus au budget. Ainsi, pour 2001 une somme de 57 390\$ a été prévue pour couvrir ces dépenses. Il restera donc un montant de 53 933\$ d'appropriation au surplus pour l'année 2001.

Cela est en parfaite adéquation avec notre volonté de graduellement retrouver notre marge de manœuvre financière et d'administrer plus efficacement Otterburn Park. Sur une période de quatre ans, l'appropriation du surplus libre est passée d'environ 325 000\$ à près de 50 000\$.

Revenus

La Ville se propose d'adopter un budget de 6 500 000\$ pour 2001. Pour les revenus, une seule modification importante apparaît au budget, soit la perte de revenus engendrée par le transfert de la TGE au gouvernement du Québec, comme nous en avons parlé précédemment. Le rôle triennal d'évaluation nouvellement déposé au mois d'octobre pour les années 2001, 2002 et 2003, montre, quant à lui, un léger gain en valeur.

Dépenses

Les dépenses d'opération pour les services municipaux augmentent de 238 588 \$ pour l'exercice budgétaire 2001. L'augmentation des salaires des employés municipaux selon l'indice IPC Montréal constitue une large portion de cette hausse.

En ce qui a trait aux autres dépenses, le budget 2001 démontre une diminution de 300 043 \$ comparé au budget 2000. Cette diminution est principalement due à la contribution au fonds spécial des activités locales (facture Trudel), qui représente une diminution de 162 386 \$, ainsi que l'élimination du remboursement au fonds de roulement pour l'an 2001 soit 141 000\$. L'impact net se traduit par une diminution totale des dépenses de 61 455 \$ avant affectation aux investissements.

Programme triennal d'immobilisations 2001, 2002, 2003

Trois grands axes tracent la voie à ce programme d'immobilisation. Le premier est la mise en place d'un réseau d'égout domestique pour la rue Comtois entre Ozias-Leduc et Mountainview. Ce projet a été soumis très récemment au Programme d'infrastructures Canada-Québec en marge du volet 2 pour lequel la subvention équivaut aux deux-tiers du coût total de 1 032 000 \$, dont plus du tiers couvrirait le coût du dynamitage du roc.

Un deuxième axe tourne autour d'une seconde demande de subvention soumise dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec, pour la réfection de la rue Spiller. Nous prévoyons réaliser ce projet en trois phases et le coût prévu est de 2 700 000 \$, éligible à 66 2/3 % aux subventions des gouvernements provincial et fédéral.

Enfin, le troisième axe s'articule autour de la réfection du chemin Ozias-Leduc, toujours dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec. Dans ce cas, cette route étant sous la juridiction de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, celle-ci acheminera la demande auprès du gouvernement. La Ville d'Otterburn Park sera certainement sollicitée pour contribuer au tiers des coûts; il est prévu qu'un montant de 40 % des ces coûts pourra être absorbé par notre municipalité.

Otterburn Park : à l'écoute de ses citoyens et citoyennes

Si nous avons orienté nos efforts vers l'assainissement des finances publiques au cours des trois dernières années, nous n'avons pas pour autant négligé la voix de nos citoyens et citoyennes. Ces derniers ont eu l'opportunité de se prononcer par le biais de sondages sur différents enjeux que vous jugiez importants. Nous vous avons entendu et nous avons dégagé des priorités qui répondent à vos besoins.

Ainsi, dans l'optique d'une amélioration croissante de notre qualité de vie, nous entendons investir une somme de 50 000 \$ par année dans un plan quinquennal de revalorisation des parcs. Voilà une preuve tangible que, d'une part, nous tenons compte de votre point de vue contenu dans le sondage mais que nous sommes aussi maintenant, d'autre part, en mesure de planifier harmonieusement le développement municipal en lieu et place d'une gestion plus réactive dictée par des finances publiques amochées. **C'est là la plus grande réussite de notre gestion responsable et rigoureuse que de se redonner la capacité de faire des choix !**

Au chapitre du transport en commun, après consultation de la population et étude par un expert du CIT, nous pensons avoir trouvé une formule satisfaisante, que nous pourrions toujours bonifier si nécessaire.

Enfin, du côté de la bibliothèque, nous ajoutons à notre service actuel en vous donnant accès aux installations de Mont Saint-Hilaire au même coût que les résidents de cette ville. Les démarches préliminaires entre Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park, devront faire en sorte que la Ville d'Otterburn Park paiera l'excédent sur preuve d'abonnement. Ce dossier controversé, en raison de la couverture médiatique qu'on a en fait, trouve ainsi une voie médiane et sensée : ce sera votre réaction qui nous guidera dans les orientations futures que nous choisirons.

Des choix à faire

Enfin, nous pouvons nous permettre de faire des choix, selon nos priorités. Merci encore de votre aide. De notre côté, nous avons le sentiment d'avoir livré la marchandise jumelée à cette intime conviction que nous devons tous ensemble continuer dans la même direction. L'assainissement des finances publiques étant un processus de longue haleine; la vigilance sera notre maître-mot au cours de la prochaine année.

Maintenant que nous avons redressé la barre de notre paquebot, que nous l'avons placé dans la bonne direction, celle des saines finances, nous commençons à avoir suffisamment de moyens pour choisir nos destinations.

Elles seront peut-être modestes au début, mais elles auront le mérite de nous faire apprécier pleinement les fruits de nos efforts collectifs.

Je profite de l'occasion pour vous offrir au nom des conseillers et en mon nom personnel nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour la prochaine année.

Maire d'Otterburn Park.
Guy Dubé, Adm.A.